

La République du Centre, 1^{er} février 2023

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ■ Plus de 300 personnes ont assisté à la cérémonie

Le maire a présenté ses vœux

Emmanuel Rat a organisé sa cérémonie des vœux lundi, à la fin du mois de janvier, comme il a l'habitude de le faire. Plusieurs projets ont été présentés.

« Je suis tellement passionné par ma commune. » Plus de trois cents personnes, dont de nombreux élus de la communauté de communes Berry Loire Puisaye, ont assisté à la cérémonie des vœux du maire de Châtillon-sur-Loire. Emmanuel Rat a rendu hommage à Jean-Pierre Aubert, le président du Tennis club, récemment disparu. « On me voit moins souvent aux galettes des collègues et des associations, mais je vais bien je vous rassure », a précisé l' élu, avant d'énumérer les différents projets, dont l'important grand chantier de rénovation de la place Clemenceau jusqu'au square de la Victoire.

Un médecin en 2024 ?

La commune continue d'acheter les terrains disponibles proches du bourg, ou des bâtiments, telle la maison de l'ancien garage rue Martial-Vuidet,



TRADITION. Salle comble pour les vœux d'Emmanuel Rat.

qui, une fois réhabilitée, servira à reloger momentanément les personnes victimes d'une catastrophe.

La rénovation de la chapelle Saint-Hubert et l'achat d'un second minibus, afin d'assurer le transport des nombreuses associations châtilloises, sont prévus cette année. Emmanuel Rat a également confirmé que la vitesse autorisée des véhicu-

les sera maintenue à 50 km/h dans le bourg, hormis dans la Grande rue déjà limitée à 30 km/h.

Depuis le départ du docteur Catherine Bourdeau, à la maison de santé pluridisciplinaire, des Intérimaires assurent principalement les consultations de ses anciens patients. Le maire se réjouit d'annoncer qu'une Châtillonnaise, en fin d'études de médecine,

ne, s'installera dans la commune en 2024.

« Je pourrais parler pendant des heures », a déclaré Emmanuel Rat avant de laisser la parole au sénateur Jean-Pierre Sueur qui a remis la médaille d'honneur et régionale, départementale et communale au docteur François Weill-Picard, pour quarante années en tant que conseiller municipal. ■